

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné,
maire de San Gavino di Carbini certifie, en application de l'article R 112-15 et R 131-5 du code de
l'expropriation pour cause d'utilité publique, avoir procédé à l'affichage d'un avis au public
comportant les indications mentionnées à l'arrêté préfectoral n° 2A-2018-07-20-001 du
20 juillet 2018, portant ouverture d'une enquête publique conjointe de droit commun préalable à la
déclaration d'utilité publique des travaux de prélèvement et de dérivation des eaux, d'autorisation
d'utiliser cette eau en vue de la consommation humaine et parcellaire, en vue de permettre
l'acquisition de terrains en pleine propriété et l'établissement de servitudes nécessaires à l'instauration
des périmètres de protection immédiate et rapprochée autour des forages de F1, F2 et F4, situés sur le
territoire de la commune de San Gavino di Carbini.

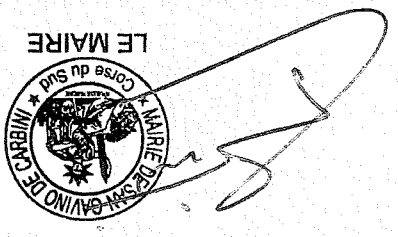
Cet affichage a été réalisé au moins huit jours avant le début de l'enquête et durant toute la durée
de celle-ci : 06/08 au vendredi 24 août 2018 inclus.

○ à la mairie de San Gavino di Carbini (au tableau des publications communales)

FAIT à San Gavino di Carbini, le 25/07/2018

Le Maire,

(cachet et signature)



A retourner, après la clôture de l'enquête publique, à :

Préfecture de la Corse-du-Sud
Direction des politiques publiques
et des collectivités locales
Bureau de l'environnement et de l'aménagement
Palais Lantivy - Cours Napoléon
20188 Ajaccio cedex 9